



HAL
open science

Le paysage (multi)sensoriel dans la recherche urbaine française. Trajectoire, fondements, perspectives

Théa Manola

► **To cite this version:**

Théa Manola. Le paysage (multi)sensoriel dans la recherche urbaine française. Trajectoire, fondements, perspectives. Mehl, Véronique; Péaud, Laura. Paysages sensoriels : approches pluridisciplinaires, Presses Universitaires de Rennes, pp.19-33, 2019, 9782753576964. halshs-03242897v2

HAL Id: halshs-03242897

<https://shs.hal.science/halshs-03242897v2>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le paysage (multi)sensoriel dans la recherche urbaine française

Trajectoire, fondements, perspectives

Théa MANOLA

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, ENSAG*, AAU-CRESSON, 38000 Grenoble, France

* School of Architecture Univ. Grenoble Alpes

Les questions sensorielles ou plus largement en lien avec le sensible¹ sont plus en plus présentes dans les travaux scientifiques dans le champ de la recherche urbaine², mais aussi dans les discours et dans une moindre mesure dans les pratiques opérationnelles en urbanisme³. Cette préoccupation, bien qu'ancienne, devient de plus en plus prolifique et visible dans la recherche urbaine française depuis quelques décennies. Les travaux du CRESSON et de l'UMR AAU sur les ambiances architecturales et urbaines et la structuration du réseau scientifique « Ambiances » sont certainement parmi les raisons centrales de cette visibilité accrue. En ce sens, l'(es) ambiance(s)⁴ est encore aujourd'hui le vocable le plus utilisé dans la recherche urbaine et dans les milieux opérationnels pour parler des (multi)sensorialités des espaces mais aussi de(s) l'expérience(s) sensorielle(s) et sensible(s) de ceux-ci. En parallèle, d'autres courants faisant partie de cette approche sensible de l'urbain s'installent dans les mouvances de travaux scientifiques. Parmi eux, une série de travaux sur les rapports affectifs⁵ et sur des esthétiques⁶, mais aussi des travaux autour du(es) paysage(s) sensoriel(s). Cet article, sans vouloir couvrir la large production de ces différents champs (ce qui par ailleurs serait très compliqué à réaliser dans ce seul cadre), se focalisera sur le « paysage sensoriel » dans la recherche urbaine.

Si le paysage n'a jamais été éloigné du sensible, la théorie française du paysage ne s'est pas préoccupée de la question sensorielle (autre que visuelle) que relativement tardivement. Une série de travaux a vu le jour au tournant des années 2010 explicitement sur ces questions. Ils sont le résultat d'évolutions qui ont amené le paysage à se « sensorialiser » de manière plus explicite cette dernière décennie. Ainsi, l'acception du paysage a évolué et refuse aujourd'hui une approche uniquement contemplative, passive et visuelle de celui-ci⁷. En ce sens et comme certains travaux l'ont suggéré, un rapprochement entre la notion d'ambiance et de celle de paysage ou du moins une

¹ Le sensible englobe à la fois le sensoriel, le signifiant (le sens donné à ce qui est vécu par les sens) et le qualifiant (le sentiment, le rapport affectif, etc., que cela peut produire). L'approche sensible dont nous parlons englobe alors ces trois rapports. Dans le cadre de cet article, nous associerons à chaque fois les recherches sensorielles à celles sur le sensible, considérant que les deux sont fondamentalement liées quoique différentes.

² La « recherche urbaine » est ici mobilisée pour parler des recherches scientifiques qui ont comme objet d'étude l'espace urbanisé. Le terme est volontairement a-disciplinaire, englobant des travaux qui émanent de disciplines et champs divers et qui ont l'espace comme objet commun.

³ À la fois du côté des collectivités locales et notamment de plusieurs agences d'urbanisme, comme celles de Lyon et de Bordeaux, mais aussi du côté de la maîtrise d'œuvre urbaine, avec plusieurs structures qui promeuvent des approches sensibles.

⁴ Si dans la recherche urbaine française, le terme « ambiance » a été le plus utilisé pour parler des expériences sensorielles et sensibles des personnes à leurs espaces de vie, les différents « -scapes » sont utilisés (*soundscape*, *smellscape*, etc.) dans ce même sens dans le monde anglo-saxon.

⁵ Voir notamment les travaux de Denis Martouzet (UMR CITERES), Benoit Feidel (UMR ESO), Nathalie Audas (UMR PACTE) sur les émotions et les affects.

⁶ Voir notamment les travaux de Nathalie Blanc (UMR LADYSS) sur l'esthétique environnementale et ceux de Rainer Kazig (UMR AAU) sur l'esthétique ordinaire.

⁷ J.-P. THIBAUD, « Une approche pragmatique des ambiances urbaines », dans P. AMPHOUX, J.-P. THIBAUD, G. CHELKOFF (dir.), *Ambiances en Débats*, Grenoble, À la Croisée, 2004, p. 145-158.

mise en lien entre les deux⁸ semblerait intéressante pour redéfinir les contours conceptuels du paysage⁹.

Ainsi, dans un premier temps, nous reviendrons sur les évolutions dans la théorie du paysage qui nous ont amenée à parler aujourd'hui de « paysage sensoriel ». Dans un deuxième temps et pour aller au-delà de l'histoire du paysage sensoriel nous exposerons les fondements du paysage sensoriel, à savoir : une forme d'indiscipline, une subjectivité assumée, une importance centrale accordée à l'empirie et par là une inventivité méthodologique. Ces fondements, sont selon nous non seulement ceux du paysage sensoriel mais aussi ceux des différentes approches du sensible situé. En prolongement, dans un troisième temps conclusif, il nous semble intéressant de poser quelques enjeux actuels ces approches sensibles et donc pour le paysage sensoriel. Ces enjeux sont de l'ordre de l'ouverture et de la mise en lien afin de questionner la couche politique du sensible.

Le chemin vers un paysage sensoriel

Des évolutions vers une acception expérientielle du paysage

Historiquement, le paysage a été interprété comme objet spatial, majoritairement naturel, perçu visuellement et à distance, voire contemplé¹⁰. Mais plusieurs évolutions ont marqué ces dernières décennies la théorie du paysage¹¹. Certains auteurs parlent même d'un tournant dans la théorie du paysage¹², qui a amené selon nous à un triple mouvement. La première évolution concerne la qualification fondamentale du paysage. Deux courants principaux ont historiquement structuré la pensée paysagère, l'un naturaliste et l'autre culturaliste. Pour les uns, le paysage est « objectif », un espace support, une matérialité physique. Pour les autres, le paysage est « subjectif », immatériel, créé à travers le regard. Si ces deux acceptions du paysage sont encore présentes, depuis les années 1990, elles tendent à se rapprocher, conduisant à une conception plus globale du paysage¹³. Aujourd'hui l'approche pluridisciplinaire tend à s'imposer : « [...] le paysage est une entité vivante, indissolublement naturelle et culturelle, qui se développe au-dehors de nous, aussi bien qu'en nous »¹⁴.

Cette acception du paysage a aussi conduit à l'envisager, non plus essentiellement comme exceptionnel, mais aussi comme ordinaire, issu de l'expérience notamment des habitants. En effet, dans la littérature scientifique consacrée au(x) paysage(s), ce dernier était avant tout synonyme de « paysage remarquable » pour ses qualités esthétiques ou écologiques, son intérêt patrimonial ou symbolique... Peu à peu, grâce aux demandes locales¹⁵ mais aussi à l'introduction des « paysages quotidiens, (comme) facteurs d'identité sociale » dans la législation (circulaire 95-24 du 21 mars 1995), la considération des paysages « remarquables » et des « hauts lieux », comme seuls paysages dignes d'intérêt devient moins prégnante. C'est ici la deuxième évolution : le paysage peut être « ordinaire ». Les travaux qui émergent sur les paysages ordinaires mettent l'accent sur les relations sensibles des habitants à leurs paysages quotidiens¹⁶. Le paysage est dans ce cadre accepté et analysé comme expérience.

⁸ J.-M. BESSE, « Entre géographie et paysage : la phénoménologie », dans M. COLLOT (dir.), *Les enjeux du paysage*, Bruxelles, Ousia, 1997, p. 330-341.

⁹ T. MANOLA, E. GEISLER, « Du paysage à l'ambiance : le paysage multisensoriel. Propositions théoriques pour une action urbaine sensible », dans J.-P. THIBAUD, D. SIRET (dir.), *Ambiances en actes*, Mayenne, Réseau international Ambiances, 2012, p. 677-682.

¹⁰ A. ROGER, « Paysage et Environnement : pour une théorie de la dissociation », dans C. LEYRIT, B. LASSUS (dir.), *Autoroute et Paysages*, Paris, Demi-Cercle, 1994, p. 16-35. A. CAUQUELIN, *L'invention du paysage*, Paris, PUF, 2004.

¹¹ T. MANOLA, E. GEISLER, *op. cit.*

¹² J.-M. BESSE, *Le goût du monde. Exercices de paysage*, Paris, Actes sud/ENSP, 2009.

¹³ Y. LUGINBÜHL, « Le paysage pour penser le bien-être ? », dans S. FLEURET (dir.), *Espaces, qualité de vie et bien-être*, Angers, Presses de l'université d'Angers, 2005, p. 55-68.

¹⁴ D. LAROQUE, B. SAINT GIRONS (dir.), *Paysage et ornement*, Paris, Verdier, 2005, p. 7.

¹⁵ Y. LUGINBÜHL, *La demande sociale de Paysage*, Rapport de recherche, pour le Conseil National du Paysage, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2001.

¹⁶ E. BIGANDO, *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Medoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux 3, 2006.

Ces deux évolutions en amènent une troisième. Par l'acception plus globale, matérielle et immatérielle du paysage, et aussi par la prise en compte des paysages ordinaires, la primauté de la vision est remise en cause. En effet, la matérialité impose un travail sur les autres sens (les sciences physiques et de l'ingénieur et les sciences de la vie sont bien plus habituées à travailler avec les sons, les odeurs, les matières, les goûts) et l'expérience présumée du paysage implique l'être dans sa totalité (donc avec des rapports multisensoriels à ce qui l'environne). Le paysage passe alors d'une relation contemplative et donc distanciée, basée principalement sur la vue, à une relation immersive où l'observateur distant est réinséré dans son paysage. Le paysage est alors aussi accepté comme expérience, par nature multisensorielle.

Les paysages mono-sensoriels et le paysage (multi)sensoriel

Cette ouverture progressive vers la (multi)sensorialité s'est faite progressivement, en élargissant l'appréhension visuelle à d'autres sensorialités et en premier lieu par l'ouïe¹⁷. Le néologisme « *soundscape* » introduit par les travaux du canadien Raymond Murray Schafer dans les années 70, traduit en français par « paysage sonore », constitue pour son inventeur ce qui façonne ou compose un paysage du point de vue sonore, tant esthétiquement, historiquement et géographiquement, que culturellement. Le « paysage sonore » a largement contribué à la diffusion de l'idée qu'il fallait sortir du rapport monosensoriel au Monde. Longtemps contenu dans une approche naturaliste et esthétisante du monde sonore, des travaux récents proposent une reconsidération du paysage sonore en accord avec les récentes évolutions de la théorie du paysage et dans une perspective à la fois théorique et opérationnelle¹⁸.

Malgré l'ancienneté de l'intérêt sur la question olfactive en milieu urbain, et son renouveau, le champ est encore tâtonnant et instable¹⁹ et fait l'objet de moins de travaux dans la recherche urbaine française²⁰. En ce sens, le paysage olfactif a fait l'objet de quelques rares réflexions. Dans ce cadre « en référence au paysage sonore qui existe déjà, ne peut-on inventer un *smellscape*, un paysage olfactif, qui réunirait l'ensemble des phénomènes odorants permettant une appréciation sensible et esthétique, autre que visuelle, de l'espace ? »²¹. Des travaux empiriques ont aussi été menés à ce sujet²². D'autres travaux se sont « confrontés » aux paysages olfactifs non-intentionnellement. C'est par exemple le cas d'une étude en Bretagne, dans la baie du Mont Saint-Michel, où les personnes interrogées manifestent leur approbation ou désapprobation des transformations des paysages dues à l'agriculture hors sol et les effets sur la qualité odoriférante de l'air en raison de l'épandage des lisières dans les champs par les agriculteurs²³. Quoi qu'il en soit, ces travaux restent à ce jour rares en France dans le domaine des études urbaines.

Le paysage gustatif et le paysage tactile ont fait l'objet de moins de travaux scientifiques. Bien que les productions scientifiques sur les liens goût/paysage soient quasiment inexistantes²⁴, quelques premières réflexions apparaissent depuis quelques années, notamment sous forme de notes²⁵ ou de quelques travaux scientifiques²⁶. Plus encore, plusieurs événements et travaux en

¹⁷ À la fois par les travaux sur les ambiances mais aussi en paysage.

¹⁸ E. GEISLER, « Du "soundscape" au paysage sonore », *Métropolitiques*, 2013, [En ligne].

¹⁹ S. BALEZ, « L'observation des ambiances olfactives en milieu urbain. », dans M.-F. MATTEI, D. PUMAIN (éd.), *Données urbaines*, 3, 2000, p. 427-435.

²⁰ Dans la recherche non française, c'est le canadien Douglas Porteous qui est parmi les premiers à lancer en 1982 un appel aux investigations sur les sens non visuels. Ainsi, il identifie une série de « paysages sensibles » (*sensescapes*), dont le *smellscape* ("Approaches to environmental aesthetics", *Journal of Environmental Psychology*, 2/1, 1982, p. 53-66).

²¹ N. POIRET, « Variations sur les paysages olfactifs », *Cahiers de la recherche architecturale « Ambiances Architecturales et urbaines »*, 42/43, 1998, p. 184-191.

²² L. GRESILLON, *Sentir Paris. Bien-être et matérialité des lieux*, Paris, Quae, 2010.

²³ Les déjections animales ou pourrissement des excédants des légumes cultivés sont mentionnées. Inversement, une appréciation agréable est liée aux odeurs de la mer. Y. LUGINBÜHL, « Le paysage pour penser le bien-être ? », dans S. FLEURET (dir.), *Espaces, qualité de vie et bien-être*, Angers, Presses de l'université d'Angers, 2005, p. 55-68.

²⁴ En guise d'illustration, dans l'exposition sur les sens et la ville du Centre Canadien d'Architecture de Montréal (2005), le goût est le seul absent parmi les cinq sens traditionnellement mobilisés en occident.

²⁵ J.-P. LEMASSON, « Le goût et la ville. Une difficile approche », *Anthropologie et sociétés « La culture Sensible »*, 30/3, 2006, p. 153-166.

sciences humaines et sociales laissent entendre un intérêt grandissant pour la question²⁷. Mais aussi et peut-être surtout, dans le monde scientifique, une série de travaux et de réflexions sur la question alimentaire et nourricière. Ainsi la revue *Les carnets du paysage* a consacré en 2014 un numéro aux « nourritures ». Dans ce cadre, plusieurs articles abordent les liens entre nourritures et paysage, notamment par le biais des images et imaginaires qui lient les deux²⁸. En ce même sens, la revue *Urbanisme* a consacré en 2017 un numéro sur la thématique « Nourrir les urbains » dans la lignée des travaux sur les « *foodscapes* » ou « paysages alimentaires » développés majoritairement dans la géographie anglo-saxonne²⁹. Le *foodscape* advient "When this association between a place and a food item is abstracted, high-lighted, and promoted, the communal landscape becomes a *foodscape*"³⁰.

Les recherches semblent peu avancées sur les « paysages tactiles » en France. Certes, Bernard Lassus associe le paysage à la « découverte tactile du concret »³¹ et Yves Luginbühl³² met en lien les appréciations ou la qualification positive ou négative quant à un paysage avec les sensations ressenties par le toucher, constatant alors une révélation des sensations négatives par la difficulté de marcher en raison de la structure du sol. Mais, la notion de « paysage tactile » n'est que rarement formulée ainsi³³, dans la littérature francophone³⁴.

Le paysage (multi)sensoriel, quels contours ?

Nous avons ici rapidement présenté les recherches menées en recherche urbaine sur les paysages monosensoriels. Même si une littérature théorique fournie et plusieurs travaux de terrain font le constat du caractère inséparable des différents sens, les problématiques de recherche restent souvent centrées autour d'un seul rapport sensoriel. Notons tout de même que le paysage multisensoriel a été exploré théoriquement et empiriquement depuis quelques années³⁵.

Nous pouvons le constater : les travaux portant explicitement sur les paysages sensoriels sont peu nombreux au sein de la production prolifique sur le(s) paysage(s). Ceci s'explique premièrement par la production constante de travaux nombreux sur les expériences sensorielles des espaces, s'inscrivant dans le champ des ambiances et non pas du paysage. Ceci s'explique certainement aussi par le fait que la sensorialité du paysage n'a pas été admise sans difficulté. Ainsi,

²⁶ N. GOURLOT, T. MANOLA, *Représentations territoriales des amapiens (consommateurs et producteurs d'Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne). Quel(s) sens pour la métropole Lyon / Saint-Etienne ?* Rapport de l'Atelier de recherche Politopie pour le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA - DGALN - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) et la Région Urbaine de Lyon, 2014. Cette recherche visait à éclairer la mise en lien entre paysage et goût (paysage gustatif) d'une part et paysage gustatif et identité territoriale d'autre part.

²⁷ Comme par exemple le colloque international « Paysages de Vignes et de Vins Patrimoine. Enjeux. Valorisation » tenu en 2003 à Bordeaux, et depuis d'autres centrés sur les paysages des vignes.

²⁸ G. FUMEY, « Paysages à boire et à manger », *Les carnets du paysage*, 25, « Nourritures », 2014, p. 52-63. L. MENADIER, Y. MICHELIN, « Le paysage comme élément d'identification d'un produit à son territoire : entre réalisme et symbolisme », *Les carnets du paysage*, 25, « Nourritures », 2014, p. 64-75.

²⁹ Ces réflexions, qui se diffusent de plus en plus en France, se préoccupent de la manière dont les pratiques alimentaires façonnent les spatialités urbaines.

³⁰ P. ADEMA, *Garlic Capital of the World: Gilroy, garlic, and the making of a festive foodscape*, 2009, University Press of Mississippi, 192 p.

³¹ B. LASSUS, « Paysagisme à grande échelle », *Le Moniteur* du 19/02/1993, p. 87.

³² Y. LUGINBÜHL, « Le paysage pour penser le bien-être ? », dans *Espaces, qualité de vie et bien-être*, op. cit., 2005, p. 55-68 ; J. WYLIE, 2007, *Landscape (Key ideas in geography)*, Routledge, 264 p.

³³ R. OCCHIUTOO, 2006, « Paysage tactile. Pour le réveil des sens finalisé à une meilleure appréhension de nos territoires de vie », in. Les Cahiers de l'Urbanisme, n°58, Ministère de la région Wallonne – Mardaga, pp. 6-11

³⁴ La notion de « *skinscape* » a été introduite par D. Howes en 2005 (« Skinscapes. Embodiment, Culture, and Environment », dans C. CLASSEN (éd.), *The Book of Touch*, Berg, 2005, p. 27-39). Dans ce même ouvrage, Y. H. Tuan fait aussi référence aux « *landscapes of touch* » (« The pleasures of touch », op. cit., p. 74-79, 76).

³⁵ G. FABUREL et alii., *Les quartiers durables : moyens de saisir la portée opérationnelle et la faisabilité méthodologique du paysage multisensoriel ?* Rapport final - PIRVE 2008 « Villes durables » pour le CNRS et le PUCA, 2011. T. MANOLA, « Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain. Mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables européens : WGT, Bo01, Augustenborg », Thèse en urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Lab'Urba et UMR CNRS LAVUE, Université Paris-Est, Ecole Doctorale VTT, 2011 [En ligne].

par exemple dans l'actualisation de l'ouvrage *Le paysage*³⁶ et dans sa première édition (2007), les auteurs évoquent furtivement la nécessaire expérience par les cinq sens mais considèrent aussi que certaines approches sensorielles peuvent conduire à la perte de l'essence même du paysage : « Aux historiens de la sensibilité, on peut reprocher de trop élargir le champ visuel du paysage à la polysensorialité au risque d'en perdre l'essence »³⁷. Plus encore le passage du paysage sensoriel au tout sensible, notamment encore une fois parce que le champ des ambiances avait nourri largement le sujet et continue à le faire, a été très rapide. Ainsi aujourd'hui, implicitement, le paysage est ou peut être sensoriel, voire sensible, et l'expérience paysagère est belle et bien considérée comme « un don de sensations »³⁸ sans pour autant que cette caractéristique soit spécifiquement abordée dans les travaux scientifiques.

Mais, ce « don de sensations » implique un certain recadrage des contours du paysage. Ce recadrage s'opère comme une forme d'ouverture ; les caractéristiques initiales du paysage (dans sa conception plus historique) ne disparaissent pas. Il est un rapport expérientiel et par-là impliquant la totalité des rapports sensoriels : nous sommes *dans* un paysage³⁹. Cette situation qui est immersive peut être aussi contemplative : nous pouvons bien avoir les pieds dans le sol ou le corps immergé dans l'eau et les yeux jetés à l'horizon. Par là, le paysage (multi)sensoriel est à la fois rattaché à une échelle micro, celle du corps mais aussi potentiellement une échelle bien plus macro (celle embrassée par les yeux mais aussi celle projeté par l'esprit). Ce rapport peut s'installer dans n'importe quel contexte (urbain ou naturel, quotidien ou exceptionnel). De par son caractère expérientiel, il renvoie à la fois dans un présent mais aussi, par le sens que nous attachons aux choses, à une certaine épaisseur historique, qui peut être la nôtre mais aussi celle d'un lieu, d'une société. Dans le même sens, il est à la fois un rapport perceptif, personnel, mais aussi signe et trace d'une représentation collective ; il peut alors être un rapport sensible partagé.

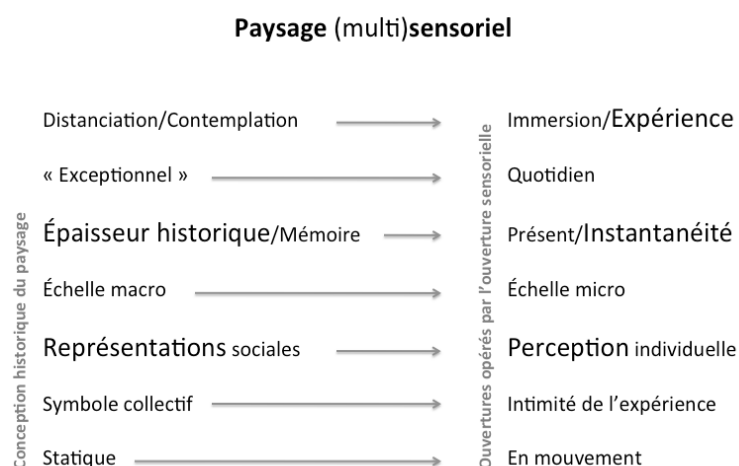


Figure 1. Paysage (multi)sensoriel : conception historique du paysage et ouvertures opérés par la (multi)sensorialité – Source : Manola, 2018

Par ces nouveaux contours, le paysage se rapproche inévitablement d'autres notions, comme celle d'ambiance ou encore d'environnement. Ces rapprochements ont été en partie évités pas le passé⁴⁰ : « la nature complexe et polysémique du paysage a souvent été vue comme une difficulté conceptuelle insurmontable. Ainsi, il a été plus aisé pour nombre d'experts et de scientifiques, de se réfugier dans des conceptions sécurisantes en proposant des divisions utiles (faits objectifs de l'environnement/expérience subjective du paysage) et en limitant les pratiques du paysage à des

³⁶ M. PERIGORD, P. DONADIEU, avec R. Barraud, *Le paysage*, Paris, Armand Colin, 2012.

³⁷ M. PERIGORD, P. DONADIEU, *op. cit.*, p. 102.

³⁸ T. PAQUOT, *Le paysage*, Paris, La Découverte, 2016.

³⁹ A. CORBIN, 2001, *L'homme dans le paysage*, Editions Textuel, 190 p.

⁴⁰ A. ROGER, art. cit.

dimensions formelles et visibles. »⁴¹ (Fortin, 2007, p. 26). Il semble aujourd'hui nécessaire d'accepter les ouvertures et perméabilités entre elles. En ce sens, et pour aller au-delà des enjeux notionnels, aujourd'hui sûrement un peu dépassés, il semble important de revenir sur les fondements des approches sensorielles et sensibles (incluant donc celle du paysage sensoriel mais aussi d'autres).

Les fondements du paysage sensoriel et des approches sensibles : de l'in-discipline, de la subjectivité, de l'in situ

Si les origines des différentes approches du sensible situé sont certes distinctes et ont pris corps dans des mouvances scientifiques identifiées et parfois opposées (ambiances, paysage, affects, esthétiques...), nous considérons qu'il convient aujourd'hui de dépasser des débats langagiers ou historiques et se focaliser sur ce qui est de l'ordre du commun entre elles et qui pourrait constituer leur spécificité par rapport à d'autres manières de penser les rapports des êtres humains à leurs espaces de vie.

De l'in-discipline

Bien que plusieurs travaux mono-disciplinaires se soient intéressés aux sensorialités et au sensible, force est de constater qu'en recherche urbaine, une grande partie des travaux qui touchent de près ou de loin à ces thématiques s'éloignent de la mono-disciplinarité pour assumer des positionnements interdisciplinaires⁴² voire transdisciplinaires. La transdisciplinarité « (est) caractérisé(e) comme ouverture à ce qui est au-delà et entre les disciplines, à propos d'un objet donné et par un concept de la pluralité de niveaux de réalité »⁴³. Il s'agit d'« un système total sans frontières stables entre les disciplines »⁴⁴. C'est *a minima* selon ces positionnements que se trouvent les travaux sur les sensorialités et le sensible en recherche urbaine. Cela prend des formes multiples : des ancrages dans des frontières disciplinaires (ex. esthétique environnementale – travaux de Nathalie Blanc⁴⁵ ou esthétique ordinaire – cf. travaux de Rainer Kazig⁴⁶) ou encore dans des branches spécifiques de disciplines (comme la géographie sensible), ou encore en fondant des champs scientifiques résolument trans-disciplinaires (comme les « ambiances architecturales et urbaines » ou encore les « *sensory studies*⁴⁷ »). Il semblerait alors que, comme pour les ambiances, plus

⁴¹M.-J. FORTIN, 2007, « « Paysage », cadre d'interprétation pour une société réflexive », in. Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D., *Paysages : de la connaissance à l'action*, Quae, pp. 17-27.

⁴² L'interdisciplinarité est la « situation où les disciplines collaborent et où il y a échange de méthodes et de résultats entre elles » (A. LETOURNEAU, « *La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8, 2, 2008, p. 3) tout en préservant chacune leur existence. Dans ce cas de figure, un cadre spécifique est conçu qui satisfait un nombre plus ou moins important de disciplines (A. GLYKOS, *Approche communicationnelle du Dialogue Artiste/Scientifique*, Note de synthèse pour l'Habilitation à diriger des recherches, Paris, Université Diderot Paris 7, 1999).

⁴³ Nicolescu, 1996, cité par A. Létourneau, « *La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8/2, 2008, p. 3.
La référence est : Nicolescu, B., 1996, *La transdisciplinarité. Manifeste*. Monaco, Éditions du Rocher, 34-35.

⁴⁴ J. PIAGET, « Le système et la classification des sciences », dans J. PIAGET (éd.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 1151-1224.

⁴⁵ N. BLANC, *Vers une esthétique environnementale*, Éditions Quae, 2008, 225 p.

⁴⁶ R. KAZIG, 2019 (en cours de publication), « Embedded aesthetics. An Empirical Approach to Everyday Aesthetic Relations to the Environment and its Application to Urban Spaces », in. N. BLANC, T. MANOLA, P. DESGEORGES (ed.), *Forms experienced environments. Questioning relations between humans, aesthetics, sciences*, Cambridge Scholars Publishing

⁴⁷ « Sensory studies arises at the conjuncture (and within) the fields of anthropology, sociology, history, archeology, geography, communications, religion, philosophy, literature, art history, museology, mixed media, performance, phenomenology, disability, aesthetics, architecture, urbanism, design » (<http://www.sensorystudies.org/> - consulté le 01/03/2018).

largement les approches sensorielles et sensibles sont des « *go-between* »⁴⁸, des interstices ou des failles entre les disciplines. Plus encore et au-delà des disciplines académiques, d'autres croisements sont en œuvre dans les travaux sur les sensorialités et le sensible, comme par exemple le rapprochement des approches scientifiques à des pratiques artistiques ou encore architecturales et d'aménagement spatial.

Si nous nous attardons sur le paysage sensoriel, ce positionnement « entre » est intrinsèquement lié à sa définition contemporaine. Objet à aménager, à qualifier, et outil de médiation, entre nature, culture et société, de par sa complexité et son approche systémique, le paysage (sensoriel) est intrinsèquement trans-disciplinaire. Le paysage (sensoriel) se trouve bien dans l'« entre et au-delà » des disciplines et approches : « As a discipline, landscape architecture is between three massive empires – the natural sciences, the social sciences and the humanities. (...) Landscape is like a small neutral country which has not made up its mind whether it should align itself with any of these great powers. »⁴⁹.

Cette in-discipline, à la fois du paysage sensoriel mais aussi plus largement des approches sensorielles et sensibles en recherche urbaine, se manifeste à la fois dans la créativité méthodologique qui caractérise ces travaux (sur laquelle nous reviendrons) mais aussi dans un positionnement épistémologique commun, réunissant des parties de certaines disciplines, tout en dépassant la question disciplinaire : le fait de considérer voire d'assumer la subjectivité (celle de toute personne mais aussi celle du chercheur).

De la « subjectivité » assumée

La part de l'être ou du sujet⁵⁰ dans la recherche, et par extension la considération non-dévalorisante d'une certaine subjectivité semble être un autre des fondements communs des travaux scientifiques sur les sensorialités et le sensible en recherche urbaine. Par « sujet », nous faisons ici référence à la fois aux habitants et usagers d'un espace, ainsi qu'au chercheur qui mène un travail scientifique.

Dans le premier cas, travailler sur les sensorialités et le sensible amène inévitablement de replacer au centre d'une recherche les êtres humains, sensibles et actants. En ce sens, les travaux sur les sensorialités et le sensible, et donc ceux sur le(s) paysage(s) sensoriel(s), analysent aussi, pour ne pas dire avant toute chose, des expériences sensibles, des vécus de personnes, assumant alors que cette expérience est vectrice de connaissances. Il en est de même pour l'ambiance qui « (...) se définit nécessairement dans la subjectivité et l'instantanéité de l'expérience, mais elle n'a pas qu'une dimension individuelle et passagère, elle peut être mise en relation avec des éléments objectifs et mesurables du cadre de vie ou des comportements collectifs »⁵¹. Le paysage, notamment dans les contours de sa définition que nous avons rapidement dressés plus haut, est défini dans la subjectivité, le vécu d'une personne, sans que cette dernière ne soit pour autant détachée d'un contexte, d'un moment spatial et social, qui fait partie d'un collectif qui s'accorde sur la caractérisation de leurs perceptions malgré des lectures parfois différentes⁵². Cette subjectivité qu'est l'expérience sensible est aussi inter-subjectivité⁵³.

Dans le second cas, se pose la question de la place du chercheur(e) au sein même de sa recherche. La prétendue objectivité de ce dernier semble peu à peu laisser place à une certaine acception de la part subjective de chaque individu : « (...) La disparition du chercheur en tant que

⁴⁸ J.-P. THIBAUD, « Les puissances de l'ambiance », dans N. RÉMY, N. TIXIER (dir.), *Ambiances, tomorrow, Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances*, Septembre 2016, Volos, Grèce, International Network Ambiances, vol. 2, 2016, p. 689-694.

⁴⁹ I. THOMPSON, *Rethinking landscape. A critical reader*, Londres, Routledge, 2009, p. 7.

⁵⁰ Pour des raisons de clarté, nous faisons le choix d'utiliser le terme « sujet » tout en précisant que le découpage objet/sujet induit par ce terme est ici réfuté.

⁵¹ D. PUMAIN, T. PAQUOT, R. KLEINSCHMAGER, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica-Anthropos, 2006, p. 13.

⁵² H. ARENDT, *La vie de l'esprit*, Paris, PUF, 1981.

⁵³ A. PECQUEUX, « Politiques des ambiances - Que faire du fond inextricablement politique des ambiances ? », dans J.-P. THIBAUD, D. SIRET (dir.), *Ambiances en actes*, Mayenne, Réseau international Ambiances, 2012, p.145-150.

sujet paraît clairement improbable dans un travail qui part du sensible. (...) La recherche charnelle exige de lui une aptitude à l'empathie, à la déstabilisation de ses postulats, et la remise en cause de ses outils empiriques. »⁵⁴. En ce sens, les travaux portant sur les sensorialités et le sensible font souvent un pas de plus considérant que le chercheur(e), par sa propre expérience de terrain, peut être une source de connaissances l'amenant alors à assumer pleinement sa sensibilité propre, à en avoir conscience et à l'exploiter au mieux afin de servir ses objectifs scientifiques.

De l'empirie et de l'invention méthodologique

Placer l'être humain et ses expériences sensorielles et sensibles au cœur d'une démarche scientifique implique forcément un travail empirique, afin d'être au plus près de l'expérience vécue. Mais, saisir et comprendre des expériences sensorielles et sensibles n'est pas chose aisée. En premier, parce que les rapports sensibles sont multiformes, à la fois sensoriels, signifiants et qualifiants ; ils renvoient aussi bien aux sens qu'aux affects. Deuxièmement, parce que l'expérience est multiforme ; elle est à la fois « épreuve esthétique : les sens affectifs (pathos) et esthétiques (aisthesis) sont ce qui, en deçà des raisonnements et des jugements, nous donnent accès au monde » ; « expérimentation pratique » ; et « échange interactif : notre accès à la vérité, au bien et au droit n'est jamais solitaire, mais passe par des interactions avec les autres et avec les choses »⁵⁵. Troisièmement et de manière plus « pratique », parce que parler de ses expériences sensibles revient à parler de son intimité, d'un vécu personnel (sensoriel ou sensible), rarement mis en mot⁵⁶. La sollicitation du chercheur(e) et, *a fortiori*, de l'enquêteur peut alors être interprétée comme une intrusion. Il en résulte une plus grande facilité à parler des expériences visuelles et, secondairement, sonores, plutôt que des autres. Parallèlement, on observe un repli sur des notions plus usuelles, donc *a priori* une certaine « pauvreté » des champs lexicaux, en même temps qu'une inclinaison à parler de ce qui est jugé négatif dans l'expérience.

Ainsi, afin de dépasser ces multiples difficultés mais aussi pour répondre à la triple caractéristique de l'expérience et aux multiples couches du sensible, les travaux sur les questions sensorielles et sensibles ont été très largement producteurs/inventeurs d'outils méthodologiques propres. La palette est relativement large et l'objectif ici n'est pas de la détailler dans la mesure où plusieurs écrits ont pu, ces dernières années, donner à voir l'éventail de ces outils méthodologiques⁵⁷. Il faut cependant insister sur deux points : ces outils visent tous le dépassent des difficultés d'expression du sensible et essayent à chaque fois d'aborder certaines des « couches » de l'expérience sensible. Pour exemple, les baluchons multisensoriels proposent un outillage pouvant momentanément remplacer l'expression verbale et laissent place à l'intimité de l'expérience afin de libérer le vécu sensible et affectif⁵⁸ ; les parcours commentés proposent une mise en situation et conjuguent « l'être au monde (avec) le faire en cours »⁵⁹ ; les *focus groups* permettent « de comprendre comment la perception façonne et est façonnée par les relations que les individus entretiennent les uns avec les autres, comment elle peut devenir le support d'une action

⁵⁴ R. THOMAS, « Les perspectives critiques de la notion d'ambiance », *Ambiances en actes, op. cit.*, p. 45-50, 47.

⁵⁵ D. CÉFAÏ, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 41/2, 2009, p. 245-269, 260-261.

⁵⁶ J.-P. THIBAUD *et alii.*, « Comment observer une ambiance ? Ambiances architecturales et urbaines », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 42/43, 1998, p. 77-91. S. BALEZ, « L'observation des ambiances olfactives en milieu urbain », dans M.-F. MATTEI, D. PUMAIN (éd.), *Données urbaines*, 3, Paris, Anthropos, Economica, 2000, p. 427-435. N. BLANC *et alii.* (dir.), *Des paysages pour vivre la ville de demain. Entre visible et invisible*, UMR LADYSS - CNRS, 2004. L. GRESILLON, *op. cit.*

⁵⁷ M. GROSJEAN, J.-P. THIBAUD (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèse, 2001. P. AMPHOUX, « L'identité sonore urbaine : Une approche méthodologique croisée », dans G. MOSER, K. WEISS (éd.), *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 201-218. T. MANOLA, « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Comment saisir l'insaisissable ? Méthodologie du paysage multisensoriel », *Norois*, 227, 2013, p. 25-42.

⁵⁸ T. MANOLA 2013, art. cit.

⁵⁹ R. THOMAS, « Quand le pas fait corps et sens avec l'espace. Aspects sensibles et expressifs de la marche en ville », *Cybergeog : European Journal of Geography*, 2007 [En ligne], p. 112.

collective »⁶⁰. C'est aussi pour cela que, très souvent, ces outils sont combinés pour former des démarches méthodologiques plus complexes. En cela, il est intéressant de faire remarquer que ces outils sont souvent hybrides, inspirés à la fois des sciences humaines et sociales, des arts, des pratiques de conception⁶¹, champs qu'ils pénètrent par ailleurs avec une multiplication de leur utilisation ces dernières années dans de multiples recherches.

(Non-conclusion) Enjeux et perspectives des approches sensibles

Ces fondements communs devraient se poursuivre selon nous de certains enjeux actuels partagés pour ces recherches, qu'elles portent spécifiquement sur le paysage sensoriel ou plus largement sur les approches sensibles dans leur pluralité.

Mise en lien et en perspective des approches sensibles...

Le sensible est aujourd'hui partout : les formations universitaires l'intégrant se multiplient, la recherche n'a jamais été aussi prolifique à ce sujet (en France comme à l'international), les concepteurs le revendiquent, les acteurs territoriaux de l'urbanisme tentent de renouveler leurs méthodes par des « expériences sensibles du terrain »⁶². Et dans cette diffusion voire « banalisation » du sensible, les questions posées par celui-ci devraient évoluer non seulement parce que nos expériences sensibles contemporaines évoluent⁶³, mais aussi parce qu'une première série de travaux très riches a pu apporter des bases solides, théoriques et méthodologiques, qu'il s'agit maintenant d'appliquer dans d'autres perspectives, mais aussi et peut-être surtout afin d'éviter les risques d'une généralisation normalisante et surfacique du sensible.

Sur le plan des sensorialités, certains rapports sensoriels sont encore moins travaillés que d'autres. En recherche urbaine, il y a toujours peu de travaux sur les paysages olfactifs, sur les paysages tactiles, sur les paysages gustatifs. Plus encore, la multi-sensorialité reste un champ à explorer encore plus en profondeur, tant d'un point de vue théorique que méthodologique. A ces nouvelles investigations, devront aussi se poser la question d'une interdisciplinarité « radicale » déjà présente dans une partie des travaux (entre sciences « subtiles » et sciences « dures » mais aussi avec les « arts » et les « pratiques » de conception notamment).

Sur un plan théorique, et sur la base des fondements épistémologiques communs qui semblent exister (*supra*), la poursuite de la mise en perspective des travaux sur les ambiances, les paysages sensoriels, les rapports affectifs, les esthétiques (environnementale, ordinaire)... semble être une nécessité. Cela permettrait aux « approches sensibles », englobantes et dépassant les catégorisations langagières, disciplinaires ou de champs, de déployer leurs capacités compréhensives/analytiques, mais aussi critiques. En cela, il semble aussi nécessaire, en même temps que l'approfondissement des questionnements sur les rapports sensoriels, d'effectuer un dépassement de ceux-ci et de se déplacer conceptuellement du sensoriel au sensible⁶⁴. Ce déplacement conceptuel permettrait d'aborder plus frontalement « une dimension jusqu'alors peu explicité du sensible : sa dimension politique »⁶⁵.

... pour une politisation du sensible

Ces dernières années, quelques écrits tendent à situer le sensible dans ses rapports au

⁶⁰ P.-L. COLON, « Du sensible au politique : vers une nouvelle approche de l'environnement sonore », Communication au Colloque *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques* organisé par RESO (UMR 6590) et le CRAPE (UMR 6051), Université Rennes 2 et IEP de Rennes, 2008, [En ligne], p. 8.

⁶¹ Nous retrouvons souvent par exemple la mobilisation d'outils utilisés par les concepteurs, notamment des paysagistes, lors de « diagnostics sensibles » ou d'« immersions dans le site » (ex. prise de photo, récolte d'objets, prise de notes), ou encore la mobilisation de la vidéo comme à la fois outil d'analyse et de projection.

⁶² ARAB N. ET VIVANT E., 2018, « L'innovation de méthodes en urbanisme : freins et leviers d'une entreprise incertaine », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne]

⁶³ J.-P. THIBAUD 2016, art. cit.

⁶⁴ Englobant comme dit plus haut : sens, significations, qualification, et donc affects et émotions et donc aussi potentiellement jugements et conscientisation des expériences et de leurs effets.

⁶⁵ R. THOMAS, « Les perspectives critiques de la notion d'ambiance », *Ambiances en actes, op. cit.*, p. 45.

politique⁶⁶. En ce sens, plusieurs perspectives scientifiques semblent se dessiner. La première est celle d'une « critique sensible » de l'urbain⁶⁷, c'est-à-dire la mise en évidence des expériences et partages permis ou pas, ceux négligés ou ceux incités ; une mise en évidence des « partages du sensible »⁶⁸ possibles. Ce que Jacques Rancière nomme le « partage du sensible » consiste en la mise en évidence des communs et des découpages qui définissent « les places et les parts » des uns et des autres en termes d'espace, d'activité, de temps. Ces communs et découpages sont produits à la fois par une certaine commande, une certaine « pensée et fabrique » de l'espace, et par des appropriations, expériences et partages codifiés socialement, culturellement, historiquement.

Or, et il s'agit ici de la deuxième perspective, si quelques travaux existent sur l'expérience de certains espaces et leur(s) appropriation(s), seulement quelques rares travaux ont été réalisés en France ou à l'international sur la place du sensible dans le cadre de la « commande » urbaine et donc du côté de la maîtrise d'ouvrage⁶⁹, alors que des appels à projet orientés vers le sensible apparaissent ces dernières années et que les professionnels de l'urbanisme (notamment en collectivité territoriale) semblent de plus en plus « curieux » des apports du sensible pour les pratiques et plus largement la production du cadre bâti (cf. Arab et Vivant, 2018). En effet, les commandes (essentiellement publiques) conduisent à une implication de plus en plus importante de « créatifs » dans la fabrication de l'urbain. Mais, dans quelles situations le sensible est-il un élément constitutif de la commande publique ? Quelles valeurs y sont promues ? Dans quelle perspective et pour mettre en avant quels aspects du territoire, le sensible est-il mobilisé ? Quels effets (pérennes ou pas) sur la formulation de la commande ?

Ces métiers « créatifs », impliqués historiquement dans la production de l'urbain mais de manière renouvelée ces dernières années (avec notamment une multiplication des acteurs notamment issus du monde artistique et du design), se sont construits historiquement comme porteurs : pour certains, d'une expertise technique, mais aussi pour tous, esthétique, qui convoque très largement le sensible (notamment dans les formations de ces professionnels). Pour autant, le sensible, bien que présente dans le discours des concepteurs d'espaces, semble encore tâtonnante du point de vue méthodologique et épistémologique dans la pratique du projet. Or, la considération du sensible par les métiers de la conception spatiale (architectes, paysagistes, urbanistes, mais aussi designers et artistes) n'a pas encore été explorée scientifiquement sur des terrains français⁷⁰. En quoi les enjeux contemporains de la production urbaine (participation, attractivité, durabilité...) influent-ils sur l'éventuelle mobilisation du sensible dans la conception ? Par exemple, les enjeux participatifs (potentiellement tournés vers les habitants et usagers) favorisent-ils la prise en compte du sensible ? En quoi les nouvelles manières de réaliser des espaces impliquant des habitants/usagers dans la fabrication réinterrogent-elles la place du sensible dans la conception/réalisation ? Plus encore, en quoi la mobilisation éventuelle du sensible questionne-t-il les habitudes de conception ? Quelles formes de savoirs et quels outils spécifiques sont alors utilisés ? Pour quelle évolution du processus de projet et du rôle de ses professionnels ?

Ces perspectives sont d'autant plus prégnantes aujourd'hui que les retours que nous avons sur les fabriques contemporaines d'espaces publics qui se prévalent du sensible⁷¹, et qui prennent

⁶⁶ C. BONICCO-DONATO, « Une lecture politique des ambiances urbaines : Entre hospitalité émancipatrice et stratégie disciplinaire », *Ambiances en actes, op. cit.*, p. 609-614. A. PECQUEUX, art. cit. R. THOMAS, « Les perspectives critiques de la notion d'ambiance », dans *Ambiances en actes, op. cit.*, p. 45-50.

⁶⁷ R. THOMAS, 2018, *Une critique sensible de l'urbain*, Mémoire de HDR en Sciences Humaines – Aménagement, Communauté Université Grenoble Alpes, École doctorale 454 « Sciences de l'homme, du politique et du territoire », Cresson, 261 p. [En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01818999>

⁶⁸ J. RANCIERE, *Le partage du sensible*, Paris La Fabrique éditions, 2000.

⁶⁹ Nous devons ici citer l'existence du travail de Nadia Arab, Burcu Ozdirlik et Elsa Vivant, sur les méthodes « sensibles » et leur intégration dans les pratiques des professionnels de l'urbanisme en collectivité territoriale (cf. Arab et Vivant, 2018).

⁷⁰ Nous pouvons citer à l'international, les travaux de Monica Degen sur Barcelone ou de Michaela Busenkell sur Singapour.

⁷¹ Quand le terme « sensible » est utilisé pour parler d'un ou d'une forme de production spatiale (comme par exemple « ville sensible », « urbanisme sensible »), nous pouvons faire référence à la fois à un espace qui peut révéler le sensible (qui peut donc produire des sensations, des sens, des sentiments) mais aussi un espace pensé par le biais de ce triptyque.

bien souvent des formes d'(hyper)esthétisation⁷², montrent que, de manière volontaire ou non, cette esthétisation peut créer des espaces certainement très « design » mais aussi exclusifs, gentrifiés, codés socialement et sexuellement. Plus encore, cette esthétisation s'avère dé-située, participant d'un mouvement d'aseptisation et d'uniformisation des espaces publics, et ce à l'échelle internationale⁷³. Comme plusieurs travaux ont pu le montrer (cf. travaux de Jacques Lolive et de Nathalie Blanc sur les mobilisations esthétiques⁷⁴), le sensible est un élément d'engagement, voire de revendication, des « citoyens ». Mais comment cela se met-il en perspective avec les représentations institutionnelles et celles « ordinaires » des espaces dans le cadre de la production de l'espace ? Quels découpages sont alors produits ? Quelles « places » et quelles « parts »⁷⁵ pour les différents publics ?

La lecture de la place et du rôle du sensible dans l'ensemble du processus de production des espaces (allant de la commande au design et la réalisation, jusqu'à l'expérience, l'usage et l'appropriation des espaces), pourrait apporter une analyse et une compréhension différenciée des espaces publics contemporains et de leurs enjeux socio-politiques. Le paysage (sensoriel), en tant que « projection » (représentation du monde) et « projetation » (imaginaire de ce qu'il pourrait être)⁷⁶ mais aussi résultat et fondement de l'expérience humaine dans ses multiples dimensions sensibles, pourrait dans ce cadre permettre d'explorer, du moins en partie, la part politique du sensible.

⁷² G. LIPOVETSKY, J. SERROY, *L'esthétisation du monde : Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 2013.

⁷³ R. THOMAS *et alii.* (dir), *L'aseptisation des ambiances piétonnes au XXIe siècle. Entre passivité et plasticité des corps en marche*, Rapport de recherche 78 CRESSON, Programme PIRVE CNRS MEEDDM, 2010. T. MANOLA 2012, *op. cit.*

⁷⁴ N. BLANC, J. LOLIVE, « Les mobilisations environnementales et l'engagement esthétique », in *Journée d'étude Inter centre (SPIRIT/CEAN) "Protestations locales et délibération politique : causes et conséquences de pratiques participatives"*, Sciences Po, Bordeaux, May 2008, France.

⁷⁵ J. RANCIERE, *op. cit.*

⁷⁶ Besse J.-M., 2009, *ibid.*